

## Travailler à l'École Européenne de Strasbourg

### Poste de professeur des écoles (cycle primaire - P5)

NOVEMBRE 2021

#### Section francophone

L'École Européenne de Strasbourg est une école européenne agréée. Elle dépend administrativement et financièrement du droit français, et du *Règlement Général des Ecoles Européennes* pour toutes les questions relatives à l'organisation pédagogique et aux programmes d'enseignement.

#### Responsabilité des enseignants

Les enseignants de l'École Européenne de Strasbourg enseignent les programmes européens en vigueur. Ils sont engagés au rayonnement et au développement de l'école. Ils s'acquittent de leur service conformément aux dispositions prévues dans la circulaire rectorale du 7 juillet 2008. Dans l'exercice de leurs fonctions, ils veillent, par la stricte objectivité à laquelle ils s'obligent, à ne pas heurter les convictions religieuses, politiques, des élèves et des familles et à respecter leur culture.

Les enseignants encouragent la collaboration active et l'autonomie des élèves, et favorisent l'épanouissement de leur personnalité. En toute occasion, à l'école comme au dehors de l'établissement, les enseignants s'efforcent de donner à leurs élèves une éducation intellectuelle, morale et sociale, la meilleure possible. Ils ne négligent aucune occasion pour inspirer à leurs élèves l'attachement à la patrie et le respect de la patrie des autres, ainsi que leur appartenance à l'Europe.

#### Compétences attendues

Les enseignants de l'École Européenne de Strasbourg sont :

- Locuteurs natif de la section linguistique pour laquelle ils postulent
- Qualifiés dans leur pays d'origine pour enseigner au cycle primaire
- Désireux de s'investir dans un projet collectif qui nécessite une grande disponibilité
- Capables d'enseigner à des groupes hétérogènes ou dans des classes à plusieurs niveaux

Votre poste sera implanté à l'École européenne de Strasbourg, où vous assurerez 25h30 hebdomadaire d'enseignement réparties sur cinq jours de classe, 180 jours par an, complétées du temps nécessaire à l'accueil et à la surveillance des élèves, à la concertation avec l'équipe enseignante de l'école (suivi individuel des élèves, mise en œuvre commune des projets pédagogiques), aux rencontres avec les parents d'élèves. Vous serez placé sous l'autorité de la directrice chargée des cycles maternel et primaire et du directeur de l'EES.

#### Contact :

Olivier TEDDE  
Directeur de l'EES

Tél. +33(0)3 88 34 82 20

[ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr](mailto:ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr) [www.ee-strasbourg.eu](http://www.ee-strasbourg.eu)